

« Monédières'info »

Bulletin de liaison du site
Natura 2000
Landes des Monédières

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



n°04

Janvier 2016

Parole à un éleveur

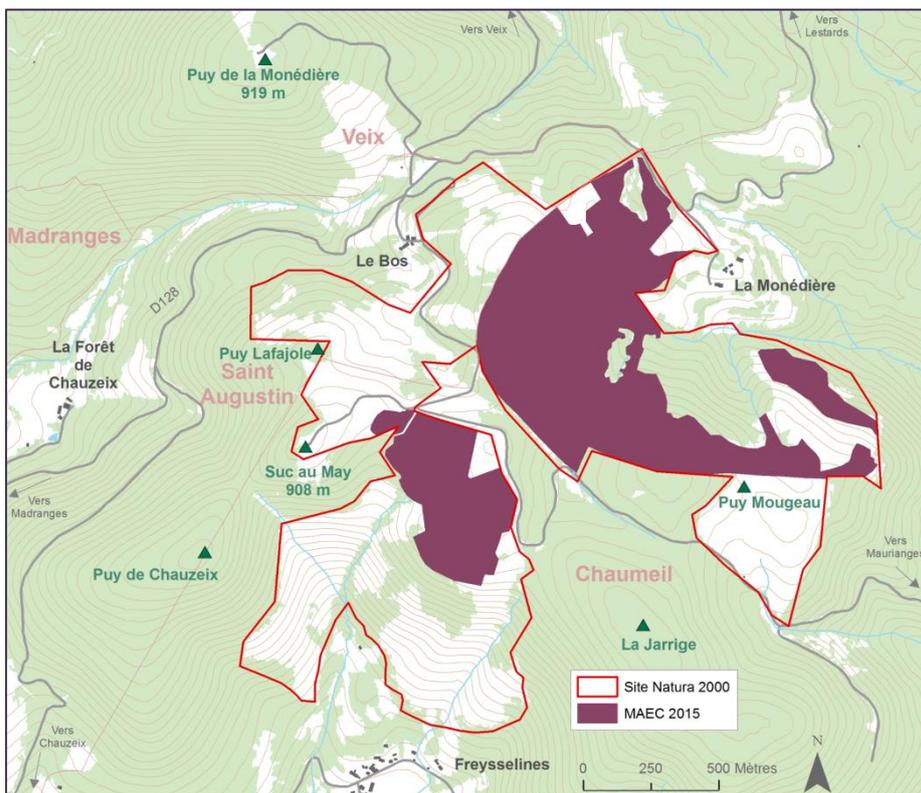
Nicolas Bernard est intervenu sur le site pendant 5 ans pour la gestion de la fougère dans le cadre de contrats Natura 2000. Accompagné de son cheval tractant un rouleau brise-fougères, il a parcouru plus de 6 hectares à raison de deux passages par an afin d'écraser cette plante et d'en diminuer la vigueur.

La première année, les fougères faisaient par endroit plus de 2 mètres de haut, se souvient-il. Après 5 années d'entretien, la densité et la hauteur de ces plantes ont nettement régressé permettant ainsi aux végétaux cachés en dessous d'avoir de nouveau accès à la lumière et de devenir plus compétitifs.

Il est dommage que le pâturage ne soit pas venu compléter cette action car il en améliore grandement l'efficacité. En effet, les animaux finissent de briser les fougères en les piétinant et favorisent la formation de touffes herbeuses en consommant les plantes qui poussent en dessous.

Il est aujourd'hui indispensable de poursuivre cet effort de gestion au risque d'assister à une recrudescence de la plante dans les 2-3 ans à venir...

Nicolas BERNARD, éleveur à Lamazière-Basse



Bilan des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) 2015

Le dispositif Natura 2000 propose des outils spécifiques pour mettre en œuvre la **conservation des habitats et espèces de la directive Habitats Faune Flore**. En ce qui concerne les surfaces agricoles, ce sont les **Mesures agro-environnementales et climatiques** qui sont mobilisées. Dans la continuité des MAEt (territorialisées), les MAEc visent à **répondre à des enjeux localisés sur le territoire**. Ces mesures sont mises en œuvre sur une ou plusieurs parcelles de l'exploitation. En contrepartie du **respect du cahier des charges** de la ou des MAEc souscrites, une **aide est versée annuellement** par l'Etat et l'Europe à l'agriculteur pendant les cinq années de l'engagement. Son montant varie selon le cahier des charges de la mesure.

Sur le site Natura 2000 landes des Monédières, un seul agriculteur s'est engagé cette année pour une surface de près de **87 ha soit environ 35 %** du site. Une seule et même mesure a été engagée sur l'ensemble de ces surfaces avec pour objectifs de **favoriser un entretien des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire et d'habitats d'espèces, en évitant leur intensification** (pression de pâturage et/ou fertilisation) et en **adaptant les pratiques de pâturage** à la parcelle. Pour cela, un **plan de gestion pastorale** est élaboré conjointement avec l'agriculteur afin d'atteindre l'objectif fixé tout en prenant en considération les réalités du terrain et les besoins de l'exploitant.

Au sein du Parc et de la zone qu'il coordonne, ce sont plus de 6 236 ha qui ont été identifiés et diagnostiqués pour bénéficier des Mesures Agro-environnementales et climatiques pour les 5 prochaines années.

Une autre vie s'invente ici



Projet de PLAE au Suc au May



La commune de Chaumeil a monté un dossier dans le cadre du Programme Local Agri-Environnemental du PNR afin de revaloriser l'espace en contre-bas de la table d'orientation du Suc au May (ancienne plantation de résineux qui s'enfriche).

Ce projet a pour but de conserver des habitats d'intérêt communautaire, des landes sèches à bruyère (habitat caractéristique des Monédières) en prenant en compte les activités en présence.

Il vient en complément à des travaux de restauration d'une coupe forestière déjà réalisés en 2009. Aujourd'hui, on constate que ces opérations ont porté leurs fruits puisque la lande a commencé à se réinstaller sur ce secteur. Elle est cependant « envahie » par la ronce, le genêt et des arbustes (bourdaine principalement). La mise en place d'une gestion par pâturage est nécessaire pour gérer durablement cet espace. Cédric Deguillaume, éleveur ovin très impliqué dans la gestion de ce site est motivé pour faire pâturer ses brebis sur ce secteur de la section de Freysselines. Afin d'accueillir ce troupeau ovin, des travaux de broyage léger et la mise en place d'une clôture sont prévus.

Par ailleurs, il est également indispensable de mettre en place des équipements destinés à sécuriser le pâturage (et ainsi à le pérenniser) en lien avec l'importante fréquentation touristique de ce site et le passage du circuit familial de randonnée pédestre Randoland sur le Haut du Cirque de Freysselines.

Des financements ont été sollicités auprès de la Région, l'Etat et l'Europe. Les travaux devraient débuter en 2016 pour une durée de trois ans. En effet, le broyage sera réalisé progressivement (un tiers de la surface à broyer par an) afin d'assurer une pression par pâturage suffisamment importante au moment où les végétaux broyés rejettent et ainsi améliorer l'efficacité des travaux.

Zoom sur les landes

Les landes sont des végétations dominées par des plantes ligneuses basses, principalement de la famille des *Ericacées* (bruyères) et des *Fabacées* (ajoncs, genêts), adaptées à des sols très pauvres et acides.



Les landes sont encore fréquentes dans le Parc de Millevaches, mais ont considérablement régressé au cours du XX^{ème} siècle. On distingue les landes dites **primaires**, formations naturelles présentes sur les versants rocheux des gorges les plus profondes de certaines rivières limousines, des landes **secondaires**, d'origine anthropique, qui ne se maintiennent que par l'activité pastorale sur des sols plus épais mais toujours très pauvres et acides.

Ces dernières sont menacées par le développement de la Fougère-aigle et par le boisement spontané (Bourdaine, Pin sylvestre) ou volontaire (Douglas, Épicéas, Mélèzes...). Le maintien d'un pâturage extensif permet leur préservation tandis qu'un chargement trop important les fait régresser au profit des pelouses qui se trouvent souvent à proximité.

En Limousin, le réseau de landes restant joue un rôle écologique important pour de nombreuses espèces, notamment les oiseaux (nidification, migrations, source d'alimentation...) et de nombreuses plantes et invertébrés qui y sont inféodés. Elles sont également considérées comme un gage de la préservation de la qualité de la ressource en eau quand elles sont présentes en grands ensembles sur le bassin versant des zones humides. Éléments remarquables du paysage, elles sont un héritage culturel fort qu'il est nécessaire de préserver.

Les Monédières à l'honneur dans l'émission Cap Sud-Ouest sur France 3 !

L'émission Cap Sud-Ouest a décidé de partir à la découverte du site remarquable que constitue le Massif des Monédières. Au programme, une rencontre avec Cédric et ses brebis au cœur du site Natura 2000 puis de Jean Maison à la découverte des richesses que nous offre la nature !

Des images grandioses et insolites sous un angle inédit grâce à la caméra embarquée d'un drone ! Emission à voir (ou revoir) sur le site du PNR : www.pnr-millevaches.fr

Les travaux de gestion des landes portent leurs fruits sur le site des Monédières !



2006



2014

Ces photos ont été prises depuis le Puy Mougeau en 2006 puis en 2014. Le milieu a subi des travaux de bucheronnage qui ont permis de le rouvrir en supprimant une partie des sorbiers qui parsemaient la lande en 2006. On s'aperçoit également de la forte présence de la canche flexueuse (plante herbacée en tapis clair, au premier plan).

Les milieux qu'on aperçoit en arrière-plan présentent des secteurs en très bon état de conservation. Ils correspondent majoritairement à des zones de pâturage et de récolte de myrtilles. On constate une réelle maîtrise de la fougère aigle ainsi qu'un développement de la lande sèche. La fougère aigle reste néanmoins bien présente dans le fond du vallon. Des résultats encourageants qui montrent que les efforts de gestion commencent à porter leurs fruits !

Pour plus d'informations

Documents :

- [Guide de gestion des landes](#). Retours d'expériences en Limousin. Conservatoire d'Espaces Naturels de Limousin, 2011.
- [Catalogue des végétations du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin](#). CBNMC / PNR de Millevaches en Limousin, 2010.

Animatrice locale : Marion Parois
m.parois@pnr-millevaches.fr - 05.55.96.97.28
Maison du PNR Millevaches en Limousin
7 route d'Aubusson – 19290 Millevaches
www.pnr-millevaches.fr

